

## **GE\_GERICHTE ACJC/68/2019 vom 21. Januar 2019**

GE Cour de justice, 2019-01-21, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge\\_gerichte\\_ACJC\\_68\\_2019](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_68_2019)

FR: GE\_GERICHTE ACJC/68/2019 du 21 janvier 2019

IT: GE\_GERICHTE ACJC/68/2019 del 21 gennaio 2019

### **Regeste**

Résumé: TRANSACTIONS COUPLEES-ABUS DE DROIT DU LOCATAIRE Commet un abus de droit le locataire qui invoque la nullité partielle du bail en raison de l'existence d'une transaction couplée, lorsqu'il avait ou devait avoir connaissance de cette prétendue nullité au moment même où il négociait cette transaction, adoptant par là-même une attitude contradictoire, soit un des cas typiques d'abus de droit.

### **Volltext**

Résumé: TRANSACTIONS COUPLEES-ABUS DE DROIT DU LOCATAIRE Commet un abus de droit le locataire qui invoque la nullité partielle du bail en raison de l'existence d'une transaction couplée, lorsqu'il avait ou devait avoir connaissance de cette prétendue nullité au moment même où il négociait cette transaction, adoptant par là-même une attitude contradictoire, soit un des cas typiques d'abus de droit.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL À LOYER;TRANSACTION COUPLÉE;ABUS DE DROIT

Normes: Normes: CO.254; CC.2.a12

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.